

## CULTURE :

La médiathèque entre dans le XXI<sup>e</sup> siècle !



**ASCENSEURS** privés & publics  
**MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS**  
**PORTES PIÉTONNES**

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes  
 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE  
 contact@auvergne-ascenseurs.fr / **04 71 57 53 69**  
[www.auvergne-ascenseurs.fr](http://www.auvergne-ascenseurs.fr)



**chapuis solaire**  
 autoconsommation/aérovoltaïque  
 photovoltaïque

Sarl CHAPUIS électricité - ZA 43260 Lantriac  
 Tél. : **06 80 62 34 89** - chapuiselectricite@orange.fr



Chez vous, poêlée géante  
 de 30 à 300 parts, paëlla  
 et autres plats uniques

lileauxmillegouts@live.fr  
[www.lileauxmillegouts.fr](http://www.lileauxmillegouts.fr)

**06 84 43 96 33**



DEPUIS 1998  
**FOUNTAIN VELAY**  
 PARTENAIRE BOISSONS MULTIMARQUE  
 POUR LES ENTREPRISES & PROFESSIONNELS  
 SUR LE 15, 43, 48

DEVIS COMPARATIF OFFERT

PROXIMITÉ ET SUIVI

Tél. 04 71 03 59 54  
 E-mail : fountain.velay@orange.fr - www.fountain.fr  
 7, rue du Soleil Levant - 43700 Saint-Germain-Laprade



**Oléon Motoculture**  
*l'Univers du Jardin l'Espace du 2 Roues*

**MOTOCULTURE - LOCATION DE MATÉRIEL**  
**ARMES - QUINCAILLERIE - CYCLES - MOTOS - PIÈCES AUTO**

**Z.A. Blavozy**  
**43700 ST-GERMAIN-LAPRADE**  
 Tél. 04 71 06 64 20

**Z.A. Est, rue Croix St Isidore**  
**43100 BRIOUDE**  
 Tél. 04 71 50 10 07



**STARMAT**  
 les matériaux, c'est notre métier

**VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

LA PARAVENT - ST-PIERRE EYNAC  
 04 71 08 41 57 / 04 71 08 72 89



**GEL43**  
**SURGELÉS - GLACES**  
**PRODUITS BOULANGERIES**  
**Produits Secs - Frais**

Z.I. St Germain/Blavozy  
 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél. : **04 71 03 52 93**  
 Fax : 04 71 03 55 64



Ent. **ORFEUVRE**  
 Menuiserie

Menuiserie Bois, Alu, PVC  
 Charpente traditionnelle  
 Fermettes - Taille de charpente  
 Couverture, Zinc  
 Isolation de combles et toits

CHARPENTE & VERANDAS

Tél. 04 71 05 45 17

20 avenue de la Pause - Fay-la-Triouleyre  
 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE  
 Email : contact@orfeuvre.fr



**CIM INFORMATIQUE**  
 L'INFORMATIQUE POUR LES PROFESSIONNELS  
 Une équipe de 30 personnes à votre service  
 Votre partenaire local depuis 1998

Le Puy-En-Velay Tél : 04 71 04 23 23  
 Monistrol / Loire Tél : 04 71 75 67 67  
 cim@cim-informatique.com

[www.cim-informatique.com](http://www.cim-informatique.com)



**PHARMACIE DE SAINT-GERMAIN**  
 Catherine Chambonnet

Une équipe à votre écoute

Location et vente de matériel médical  
 Orthopédie - Homéopathie - Phytothérapie  
 Produits vétérinaires

Livraison à domicile

1 rue du Soleil Levant - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE - Tél. 04 71 03 02 28



**Watson**  
 AGENCE

**Réseaux sociaux**  
**Rédaction Web**  
**Événementiel**

Pauline SIMON  
 4 bd de la Petite Mer - 43770 CHADRAC  
**06 08 12 59 31** - psimon@agencewatson.fr  
[www.agencewatson.fr](http://www.agencewatson.fr)



**altipac**  
 GÉOTHERMIE

**ALTIPAC**  
**GÉOTHERMIE**  
 Blavozy

Z.I. Blavozy/St Germain - 43700 ST GERMAIN  
 Tél. : **04 71 01 40 15**  
 E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr

# SOMMAIRE

Édito .....	p. 3
Infos pratiques .....	p. 4
État-civil.....	p. 5
Rétrospective.....	p. 6 à 9
Économie.....	p. 10 - 11
Environnement .....	p. 12 - 13
Poster.....	p. 14 - 15
Libre expression.....	p. 16
Sivom.....	p. 17
Culture .....	p. 18 - 19
Ecole.....	p. 20 - 21
Travaux .....	p. 22 - 23
Calendrier des activités.....	p. 24 à 26



Retrouvez l'actualité de votre commune sur  
[stgermainlaprade.free.fr](http://stgermainlaprade.free.fr)



SAINT-GERMAIN-LAPRADE

## Bulletin municipal Saint-Germain-Laprade

Directeur de la publication : André Cornu

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Germain-Laprade  
Tél. : 04 71 03 00 77

Maquette : J-C Vera

Photos : Mairie, associations

Conception - Edition - Régie publicitaire :

EXCEPTO - 16 Bd Président Bertrand - 43000 Le Puy-en-Velay  
Tél. : 04 71 09 77 85

Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Yssingeaux

Imprimé sur papier PEFC par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

Reproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction auraient pu se produire.



10-31-1075 / Certifié PEFC



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



Inauguration école de Fay-la-Triouleyre.

## EDITO

Avec plaisir, j'écris ces quelques lignes qui en ce début d'année 2020 se veulent optimistes. Parce que durant l'année écoulée, chaque jour nous avons entendu le bruit de catastrophes humaines, industrielles et climatiques, notre devise « Bien vivre à Saint-Germain » prend un relief tout particulier.

Viennent en mémoire les travaux, les réalisations, les initiatives de solidarité, les services en direction de tous âges. A côté de ces actions positives, il y a encore des incivilités et des actes négatifs (refus de trier les déchets, nuisances, conflits ...). Les élus et les services municipaux ont tout mis en oeuvre pour remédier à ces dysfonctionnements et n'ont jamais baissé les bras.

Evidemment, une des priorités est le soutien aux plus jeunes avec celles et ceux qui les éduquent : enseignantes, éducateurs, animateurs... des écoles ou du Sivom mais aussi agir pour nos aînés grâce à l'entraide organisée autour d'eux par le CCAS, l'ADMR.

Ne pas oublier celles et ceux qui font la richesse de la commune de Saint-Germain-Laprade est un devoir. Les entreprises, artisans, associations, ou de simples citoyens ...font rayonner notre cité bien au-delà du territoire local, et c'est très bien ainsi.

Il me faut, une fois n'est pas coutume, en cette fin de mandat, remercier tous les élus, femmes et hommes de notre commune qui ont oeuvré au cours de ces six années pour le bien commun et ceci dans un grand nombre de domaines. On a pu nous reprocher parfois nos hésitations, nos interrogations, notre manière de résoudre les problèmes, mais chaque fois ce fut l'intérêt de la commune, l'équité, le respect des personnes qui ont prédominé.

Reste à vous adresser mes vœux pour que 2020 soit pour chacune et chacun d'entre vous une belle année, pleine de projets et de joie. Nous devons garder à l'esprit que « Bien vivre à Saint-Germain » (ensemble bien sûr) nécessitera du travail et de l'audace, toujours de manière apaisée.

Au plaisir de vous rencontrer,

André Cornu  
Maire de Saint-Germain-Laprade

# Infos pratiques

## SERVICES MUNICIPAUX

### ■ MAIRIE :

1 place de la Mairie • 43700 Saint-Germain-Laprade  
04 71 03 00 77 • [mairie.sgl.secretariat@wanadoo.fr](mailto:mairie.sgl.secretariat@wanadoo.fr)

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 14h à 18h • Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h • Jeudi de 8h à 12h  
• Samedi : permanence d'élus de 10h à 12h

### ■ CENTRE CULTUREL :

2, rue du Soleil levant • 43700 St-Germain-Laprade  
04 71 03 59 22 • [mairie.sgl.culture@wanadoo.fr](mailto:mairie.sgl.culture@wanadoo.fr)

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 13h30 à 18h  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

### ■ MÉDIATHÈQUE :

2, rue du Soleil levant • 43700 St-Germain-Laprade  
04 71 03 56 70 • [bibsgl@orange.fr](mailto:bibsgl@orange.fr)

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h • Mardi de 15h30 à 18h30  
Mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30  
Vendredi de 15h30 à 18h30 • Dimanche de 10h30 à 12h

### ■ COMPLEXE SPORTIF

Gardien du complexe : 04 71 03 09 27 ou 06 08 35 98 38.  
Renseignements, réservations au Centre culturel :  
04 71 03 59 22 - [mairie.sgl.culture@wanadoo.fr](mailto:mairie.sgl.culture@wanadoo.fr)

### ■ SIVOM :

- CLSH : Tél. 04 71 03 54 39 / 04 71 03 43 63  
- Crèche : Tél. 04 71 03 59 26

## MÉDICAL, PARAMÉDICAL, SOCIAL

■ **Cabinet médical** : 04 71 03 50 31

■ **Pharmacie** : 04 71 03 02 28

■ **Dentiste** : 04 71 03 50 64

### ■ Kinésithérapeute :

- Massenet-Bréat Pierre 04 71 03 36 15

■ **Ostéopathe** : 06 05 10 78 40

■ **Infirmier à domicile** : 04 71 03 51 97

### ■ Orthophonistes :

- Émeline Sanoullier et Tiffany Maurin :  
06 76 63 57 54

### ■ Praticienne en médecine symbolique :

- Nathalie Genève :  
07 69 89 73 09 - [nathaliegeneve@sfr.fr](mailto:nathaliegeneve@sfr.fr)

■ **ADMR** : 04 71 03 57 39

■ **ADMR Les Berges Fleuries** : 04 71 01 41 89

■ **Assistante sociale** : 04 71 07 44 21

## SERVICES DIVERS

### ■ La poste

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

■ **Déchetterie** : 04 71 03 55 00

Ouverture : Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h • Dimanche de 9h à 12h

■ **TUDIP** : 04 71 02 60 11 • [www.tudip.fr](http://www.tudip.fr)

■ **Service environnement de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** (ramassage des ordures...) : 04 71 04 37 30.

■ **Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** :  
16, place de la Libération • B.P. 50085  
43003 Le Puy-en-Velay  
04 71 04 37 00 • [contact@agglo-lepuyenvelay.fr](mailto:contact@agglo-lepuyenvelay.fr)

### ■ Taxi :

- Favier Hervé 06 50 24 79 03

- JP taxi 06 09 59 08 14

- Yvan Aznar 07 68 30 00 10

(disponible toutes les nuits et le week-end).



# État-civil 2019

## NAISSANCES

FINK Marin, Thomas.....	23/01/2019
LYOTARD Léo .....	24/02/2019
RAYNAUD Erwan Jacques Patrick .....	04/03/2019
SAHUC Milàn .....	06/03/2019
LHOSTE Éva, Rose, Marie .....	16/03/2019
MAAOUI Naël .....	22/03/2019
SABOT Valentin, George, Régis .....	26/06/2019
SADZOUTE Malo, Adrien.....	06/07/2019
PERBET Idrice .....	21/07/2019
ARNAUD Maïlane .....	27/07/2019
CHAUVARD Axel, Mathéo, Guillaume.....	27/07/2019
LELUC Aaron, Antoine .....	10/08/2019
MOULEYRE Noâm.....	01/09/2019
MOUTBEKA PAYS Léo .....	20/09/2019
SAURON MESBAUER Mya.....	22/09/2019
CRESPE Andrew, Florian.....	01/10/2019
GARDES Phoebe, Lyne.....	15/10/2019
CLOEZ Zadig, Celest .....	02/11/2019
BOUQUET Azilys .....	14/11/2019
BONNEFOUX Alba, Julia, Soline.....	01/12/2019
WISNIEWSKI Lucas.....	02/12/2019
ALI MADI Soam .....	03/12/2019
BRUN Charly .....	06/12/2019
GALLIEN Lizéa, Florence .....	15/12/2019

*Ne sont pas mentionnés dans cette liste les enfants dont les parents ne souhaitaient pas de parution dans la presse locale.*

## MARIAGES

GIRARD Mickael	
DURAND Béatrice Sophie .....	26/01/2019
BOUËTE François Luc Antoine	
COLOMBET Julie .....	18/05/2019
SUC Jean-François Joseph	
ROUX Nathalie .....	29/06/2019
ROUX Emmanuel, Jean	
CHARRIER Delphine, Michèle.....	27/07/2019
FROMAGE Patrice, Serge	
SABY Valérie, Marie .....	14/12/2019

## DÉCÈS

REYMOND Angèle Félicie Agathe.....	20/01/2019
CRESPE Rosa	
Veuve ISSARTEL .....	24/02/2019

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

CHANAL Cyprien Roger Marius .....	01/01/2019
CLUZEL Denise Anastasie	
Epse CHAPUIS.....	06/01/2019
VEY Elie Pierre .....	16/01/2019
MARTIN Augusta Marie Louise .....	01/02/2019
BROUSSARD Pierre Maurice.....	01/02/2019
ASSALÉ Christophe René Michel .....	13/03/2019
PIGEON Régis Félix André.....	23/06/2019
TAULEIGNE Roger, Victorin.....	29/08/2019



3 astuces pour rester informé et connecté à  
**Saint-Germain-Laprade**

Des informations utiles :  
météo, alertes,  
urgences, événements...  
avec l'application Illiwap

illiwap

Le maximum  
d'informations  
sur le site internet  
de la commune :

stgermainlaprade.free.fr

Suivez  
le fil de l'actualité  
sur la page publique  
Facebook : "Bien vivre à  
Saint-Germain-Laprade"



# RÉTROSPECTIVE...



300 personnes au centre culturel lors du spectacle Interfolk 2019 : Le Pérou.



Les jeunes comédiens des Cales de Suchas sur scène au mois de mai 2019.



De nombreux habitants de Servissac ont répondu présents lors du festival des assemblées dans leur village.



Joël Forrester, un pianiste new-yorkais, un soir d'été au centre culturel.



L'annuel rendez-vous avec la population et les élus dans les villages. Ici à Fay-la-Triouleyre.



La journée internationale du jazz célébrée au centre culturel avec Jazz en Velay.



Le plaisir de jouer au football pour le tournoi des P'tites têtes.



La livraison de repas à domicile est très appréciée par nos aînés.



Le bal des jeunes, organisé par le Comité des fêtes, a été une belle réussite lors de la vogue annuelle.



M. Kéné, chargé de mission pour l'implantation de cantines à Dakar, en visite à Saint-Germain.



Le nouveau minibus a été présenté aux sponsors et usagers.

# RÉTROSPECTIVE...



Gros succès pour la nouvelle saison jeune public !



Pour sauver des vies, un défibrillateur a été installé sur la façade de la mairie.



Vernissage de l'exposition du photographe Thibault Pinguet.



Une très belle exposition, ayant pour thème les congés payés, par les Guidons d'autrefois.



Une excellente paëlla servie lors de la vogue 2019. Merci aux associations !



Une commémoration du 11 Novembre toujours autant suivie par la population.

# RÉTROSPECTIVE CENTENAIRE



Des bénévoles de l'opération "une rose, un espoir", accueillis par les élus.



Un soir d'été avec Angute Rahon.



Une forte affluence pour ce 5<sup>e</sup> marché de Noël.



Le Père Noël avec les enfants des centres de loisirs devant leur stand solidaire.



Les cuisiniers municipaux ont régalé les gourmands avec leurs meringues aux couleurs de Noël.

✓ Diminution de 34% de la consommation électrique (kWh) de la commune entre 2014 et 2019.

✓ L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit a permis d'économiser 200 000 € entre 2015 et 2019.

✓ Nous sommes désormais plus de 3700 Sangerminois selon le dernier recensement.

✓ 6 nouvelles entreprises sont en cours d'installation dans la Zone Industrielle de Saint-Germain, 3 sont déjà sorties de terre. 5 autres demandes sont en cours de validation à la Communauté d'agglomération.

✓ Partager le même véhicule pour un même trajet afin de diminuer le nombre de voitures en circulation pour un déplacement, tel est le principe du covoiturage qui est bénéfique au porte-monnaie et à l'environnement. L'aire de covoiturage de Fay-la-Triouleyre connaît un grand succès.

# Finances 2019 : réduction de la dette, dépenses maîtrisées.

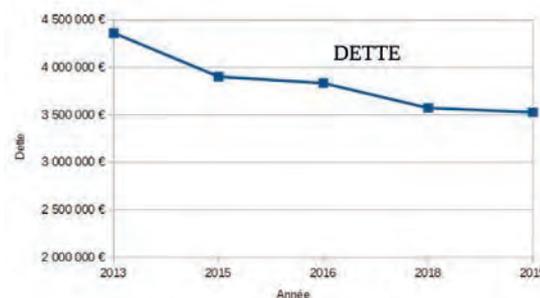
## Emprunts :

Fin année	2013	2015	2016	2018	2019
Capital restant dû	4 106 231 €	3 711 306 €	3 706 835 €	3 574 082 €	3 526 782 €
Du pour Participation Dignes	256 120 €	192 090 €	128 060 €	0 €	
Emprunt		200 000 €	400 000 €	700 000 €	350 000 €

La dette communale qui s'élevait à plus de 4,3 millions d'euros fin 2013, s'élève à 3,5 millions d'euros fin 2019, ceci avec des emprunts à hauteur de 1,65 millions d'euros sur la durée du mandat. Ces emprunts ont été prioritairement orientés vers les projets des écoles de Noustoulet, de Fay-la-Triouleyre, les voiries, les équipements matériels des services techniques...

La dette est ainsi passée de 1250 € par habitant en 2013 à 950 €/h en 2019.

Cela permet d'envisager plus sereinement la possibilité de futurs emprunts pour conduire de nouveaux projets.



## Taux d'imposition communaux :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation en %	7,61	7,61	7,8	8,09	7,75	8,09	8,09
Taxe foncière en %	11,48	11,48	11,9	12,35	11,94	12,35	12,35
Foncier non bâti en %	62,19	62,19	62,3	64,65	56,41	58,22	58,22

Les taux d'imposition ont faiblement augmenté voir diminué sur le foncier non bâti. Cette maîtrise des taux a été rendue possible en raison des économies de fonctionnement réalisées.

## Budget :

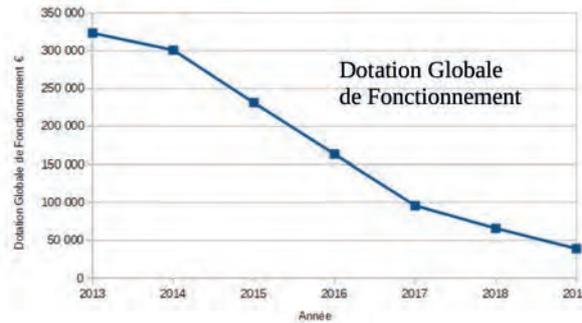
	Réalisé 2013	Prévu 2019
Charges caractère général	840 000 €	740 000 €
Personnels	1 380 000 €	1 590 000 €
Autres charges	530 000 €	510 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 750 000 €</b>	<b>2 840 000 €</b>
Charges financières	171 000 €	130 000 €
Redevances	348 000 €	273 000 €
Impôts et taxes perçues	2 495 000 €	2 680 000 €
Dotations et participation	480 000 €	215 000 €
Autres produits de gestion courante	65 000 €	37 500 €
Atténuations de charges	39 000 €	22 000 €
Travaux régie	143 000 €	94 500 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 570 000 €</b>	<b>3 392 000 €</b>
Travaux régie	31 000 €	98 000 €
<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>	<b>680 000 €</b>	<b>520 000 €</b>
AMORTISSEMENTS à ajouter pour investir	1 200 €	135 000 €

L'excédent de fonctionnement en 2019 est équivalent à celui de 2013 car les Amortissements comptabilisés s'élèvent à 135 000€ en 2019 et sont quasiment nuls en 2013. Ceci dans un contexte où les dotations ont fortement diminué. L'excédent de fonctionnement permet le remboursement des annuités des emprunts (400 000 € en 2019), le solde déterminera notre capacité à investir. Les charges à caractère général ont largement été contenues, malgré l'inflation et le coût de la vie, grâce aux économies.

Les charges de personnels à la hausse sont le résultat des activités périscolaires que la municipalité a souhaité mettre en place depuis fin 2014. Les autres charges en Dépenses ont baissé du fait de la perte de la compétence « Crèche », qui n'est plus à la charge de notre commune, par conséquent il y correspond des baisses de recettes.

La Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'Etat est passée progressivement de 323 000 € en 2013 à 39 000 € en 2019.

A l'issue de ce mandat c'est un cumul de 1 150 000 € que l'Etat n'a pas versé au budget communal. Ce manque à gagner n'a pas été compensé par les recettes d'impôts.



## Déneigement : c'est l'affaire de tous

Le déneigement de la commune revêt une grande importance et mobilise des agents durant toute la période hivernale. Il concerne 70 km de voiries, 3,5 km de trottoirs, les 10 parkings, les cours des écoles et les abords des équipements communaux (écoles, restaurant municipal, crèche, centre culturel, mairie...).



Le bourg sous la neige.

Le déneigement est organisé en fonction de la hauteur de neige et des informations météo. Durant toute la période, les engins sont prêts pour intervenir avec leur équipement et le chargement de sel ou de pouzzolane.

### Plan de déneigement

Pour plus d'efficacité d'intervention, la commune est divisée en 3 secteurs de déneigement. La priorité est donnée aux voiries les plus fréquentées, au circuit des transports en commun (ramassage scolaire, TUDIP)

Le déneigement des rues prioritaires profite donc à tous et ne doit pas être vécu comme une injustice

Le responsable du service technique fait systématiquement un constat de ce qui a été fait

et identifie les points où il y a lieu d'intervenir à nouveau, mécaniquement ou manuellement, pour améliorer le déneigement. Lors de chutes de neige nocturnes, les tournées des chasses neige débutent dès 4 h du matin.

### Règles à respecter pour faciliter les interventions de déneigement :

Les engins ont des gabarits importants leur maniement n'est pas aisé. L'efficacité du dispositif et la rapidité d'intervention repose également sur le civisme des habitants.

### Aussi nous demandons :

- de pas stationner en dehors des parkings de façon à faciliter le passage du matériel municipal ;
- d'élaguer préventivement les arbres dont les branches débordent sur la voie publique. Lors des chutes de neige « lourde » les branches se plient et gênent voire peuvent causer des dégâts sur les engins.
- de respecter la réglementation qui prévoit que les propriétaires sont responsables du déneigement des trottoirs ou zones de circulation piétonnes situées devant leur propriété ;
- de laisser la priorité aux engins de salage, en circulant dans leurs traces
- de ne pas déposer de neige provenant d'une entrée privée ou d'un stationnement sur une rue.

### ✓ Un usage raisonné du sel.

Le sel a des effets néfastes sur l'environnement, en effet, il pollue les nappes phréatiques par infiltration, atteint les végétaux, peut provoquer des intoxications pour les animaux en cas d'absorption, dégrade très rapidement les revêtements des chaussées et trottoirs, favorise la création de nids de poule et une usure prématurée des carrosseries des véhicules.

Épandre du sel sur une trop grande quantité de neige ou de glace provoque en plus de la fonte, une baisse de température pouvant favoriser la reformation d'une couche de glace.

Pour information, le sel routier agit dans une plage de température comprise entre +3° C et -5° C. En dehors de cette plage de températures, le sel est inefficace.



# Charte d'entretien des espaces publics

✓ Quelques chiffres qui montrent les surfaces entretenues annuellement par les agents municipaux :  
 Tonte : **10 ha**  
 Fauchage : **5 ha**  
 Massifs arbustifs : **1,2 ha**  
 Surfaces sablées : **1,8 ha**  
 Haies : **1600 mètres**

✓ Suite à un diagnostic voirie réalisé par la société Helpilot, la valeur en kilomètres de notre commune est de **70**.

La gestion différenciée des espaces verts et publics est devenue la suite logique de la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires réalisée depuis 2014 (3 ans avant la loi promulguant le « zéro phyto »). Cette nouvelle gestion permet d'adapter le mode et le niveau d'entretien en fonction des sites, de leurs contraintes et de leurs usages.

Les espaces prioritaires : tontes et entretien très régulier : terrains de sports, aires de jeux, cimetières.

Les espaces « paysagers » tontes et entretien moins fréquents : villages, bourg.

Les espaces « naturels » fauchage tardif avec zones semées de plantes mellifères pour accueillir les insectes pollinisateurs.



Allée de gaillardias, semée de plantes mellifères

Nouvelles pratiques : couverture des massifs avec du broyat confectionné avec des déchets végétaux récupérés.



Broyat sur massif.

La réussite de cette nouvelle approche dépend également de nous tous, de notre capacité à poser un autre regard sur la végétation, où la présence d'herbes n'est pas synonyme de laisser-aller.

Nous profitons de l'occasion pour remercier

les propriétaires qui entretiennent et fleurissent leurs abords.

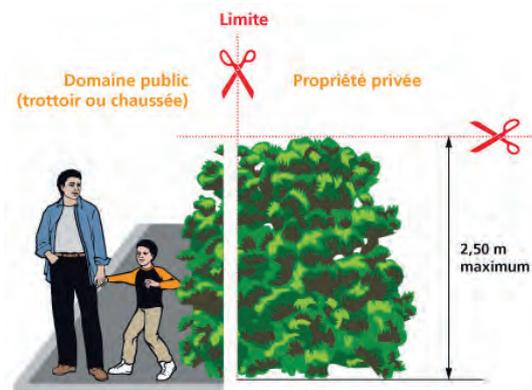
## Les haies : droits et devoirs.

Le service de la voirie a pour mission d'entretenir et de tailler les buissons et haies plantés, mais, uniquement dans le domaine public. Il n'effectuera plus de débroussaillage (éparage) des haies en zone pavillonnaire.

Selon le code civil, cette tâche incombe aux propriétaires riverains des voiries publiques.

- Les haies et arbustes situés en bordure de voirie doivent être taillés à l'aplomb de la limite de propriété.

- Les arbres doivent être élagués de leurs branches dangereuses pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens...



## Note :

**Les mêmes règles s'appliquent entre deux propriétés privées : tant pour la limite, que pour la hauteur : 2,50 m maximum.**

*D'après l'article 671 du Code civil, les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.*

*Selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à coté avancement sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.).*

## Astuces éco



> Laver son linge à 30°C : 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C.

> Privilégier le programme « Éco » du lave-vaisselle : jusqu'à 45 % d'électricité économisée par rapport au programme intensif.

> Éteindre les veilles dès que possible : 10 % d'économies. 15 à 50 équipements par foyer restent en veille inutilement, ce qui représente un coût de 80 € par an. Une box allumée 24h / 24h consomme autant qu'un réfrigérateur en une année.

# Le pouvoir des fleurs

"**C**hanger le monde, changer les choses, avec des bouquets de roses. Changer les femmes, changer les hommes, avec des géraniums..." comme le chantait Laurent Voulzy dans « le Pouvoir des fleurs ». C'est vrai que les fleurs ont le pouvoir de changer les choses, en tout cas, elles ont celui d'embellir notre quotidien. Bravo à tous les Sangerminois qui entretiennent ou fleurissent l'espace public à proximité de leur propriété.



Impasse de la Trende.



Entrée de Fay.



Fleurissement bordure à Marnhac.



Fleurissement fossé à l'entrée du bourg.



Fleurissement à Mandarou.



Fleurissement pied de mur à Marnhac.



Poubelles fleuries à Fay.



Poster de Fay-la-Triouleyre,  
offert par la Municipalité de Saint-Germain-Laprade





# Libre expression

## MAJORITÉ MUNICIPALE

« Paul, l'apôtre du zéro déchets » Hervé Gardette (France-Culture)

Chez Paul, il n'y avait pas de poubelle. Ou alors bien cachée. Les restes du repas étaient donnés aux poules, sauf les os et les peaux de saucisson, qui étaient donnés au chien. Le papier d'emballage servait à allumer le poêle. Il n'y avait pas de plastique.

Après le repas, il fallait soigneusement choisir les pages de son magazine, et un endroit isolé : chez Paul, il n'y avait pas de toilettes. Les premières firent leur apparition à l'entrée du jardin. Tout en bois. Elles étaient sèches : nous ne savions pas à l'époque à quel point cela deviendrait moderne.

On ne franchissait le seuil de sa maison qu'après être passé par la cave. C'était le seul itinéraire envisageable. Dyonisos (dieu de la vigne, du vin et de ses excès) avait fait l'impasse sur cette petite chapelle, le vin qui y était servi était inoffensif, il ne rendait pas saoul, il ne faisait même pas mal au ventre, tout juste une grimace à la première gorgée. La vigne produisait de quoi satisfaire sa consommation personnelle. Paul n'achetait pas de bouteilles, il les remplissait.

Ses poches aussi étaient toujours pleines, de choses que d'autres avaient jeté : un clou rouillé, un lacet, une boucle de ceinture, un écrou, tout un tas de petits objets devenus inutiles, et sans intérêt, qui viendraient grossir le tas de tous ceux qu'il avait déjà ramassés. La plupart ne ressortiraient plus jamais de ce cimetière, mais on savait chez qui aller en cas de besoin. Chez Paul, c'était encore mieux qu'au rayon de Mr Bricolage.

Il n'était pourtant pas un excellent bricoleur, mais le meilleur des rafistoleurs. Un faiseur de miracles : ce qui ne marchait plus finissait par remarcher. Et tant pis si le nouvel objet

rendait un hommage involontaire aux gueules cassées que son père ou mon grand-père, avait forcément croisées pendant la Grande guerre. Il aurait mérité d'être exposé... : ses réparations confinaient à l'art brut.

Sa maison ne ressemblait pas à celle du facteur Cheval, mais il collectionnait les cartes postales que ses nièces et neveux lui envoyaient pendant les vacances. Lui était cantonnier, j'imagine qu'il travaillait pour la DDE. C'est son métier qui avait dû l'exercer à ne rien laisser traîner, à force d'entretenir les bords des routes et les fossés. Le reste du temps, il était pompier.

La 2 CV de Paul avait dû avoir des amortisseurs, mais ils étaient bien amortis, c'est ce qui rendait si amusant le moindre trajet en voiture. Trajets qui, longtemps, ne dépassèrent pas quelques hectomètres. Il n'aimait pas la ville, il n'y allait jamais. Au palmarès du meilleur bilan carbone de l'ère préindustrielle, personne ne lui est jamais arrivé à la cheville. Lorsque le boucher et l'épicier ont cessé de faire la tournée du village, Paul s'est mis à fréquenter les supermarchés. Il avait fabriqué son propre caddie : de mémoire, la poignée était faite avec un bout de tuyau d'arrosage. Aussi étrange que cela puisse paraître, la garniture de son garde-manger n'en fut pas bouleversée. Les caissières l'adoraient.

Paul était beaucoup plus petit que Jacques Tati. Il ne fumait pas la pipe, il ne portait pas de chapeau mais une casquette, il n'avait pas d'imperméable mais toujours le même modèle de pantalon bleu, les mêmes bretelles et la même chemise à carreaux. C'était notre monsieur Hulot. Il incarnait la sobriété heureuse. Pierre Rabhi n'a rien inventé.

## OPPOSITION MUNICIPALE

Après rejet d'un premier texte par l'équipe actuelle pour des motifs pseudo-institutionnels, celui-ci est purement informatif et basé sur des éléments factuels de gestion :

Le Maire a été contraint d'annuler le marché fourniture de chaleur pour le complexe sportif suite à une lettre d'observation Préfectorale qui pointe de graves irrégularités.

Le Tribunal Administratif a annulé la délibération attribuant une subvention illégale à l'école privée avec injonction de reversement. Suite à la clôture de l'instruction, cette même instance va statuer très prochainement sur les indemnités de fonction versées aux élus.

Meilleurs vœux à toute la population pour la nouvelle année.  
René Habouzit

*N.B. : Les trois autres élu-e-s de la liste minoritaire ne s'associent pas au texte de M. René Habouzit.*

# Des nouvelles du SIVOM !



Été 2019 : séjour dans les Gorges du Tarn.

**D**epuis la rentrée 2019, le Centre de loisirs a en charge l'accueil des enfants en dehors des temps scolaires.

- Accueil des enfants le matin avant la classe à partir de 7h30,
- Accueil des enfants sur le temps méridien entre 11h30 et 13h30 avec possibilité de restauration sur l'école.
- Accueil des enfants le soir après la classe jusqu'à 18h30 avec mise en place d'études dirigées par les enseignantes à l'école du Bourg ou d'un espace devoirs, surveillé par le per-

sonnel du SIVOM, dans les autres écoles, 2 jours par semaine et les 2 autres jours de la semaine des activités de découvertes sportives, culturelles, artistiques....

- Le taux d'encadrement des enfants a été renforcé sur tous les temps d'accueil périscolaire.
- Mise en place d'un animateur référent avec un diplôme de direction à l'école du Bourg maternelle, à l'école du Bourg élémentaire et à l'école de Fay la Triouleyre.

Toutes ces activités sont financées par la municipalité. Reste à la charge des familles : 10 €/an/enfant.

## Le mot du président du SIVOM

*Nous tenons à remercier chaleureusement tous les personnels du SIVOM de Fleuve en Vallées ainsi que ceux mis à disposition par les communes, pour leur implication dans leurs tâches d'encadrement auprès des enfants et des jeunes. L'équipe se stabilise, continue de se former et s'affirme dans le rouage de l'éducation de l'ensemble de la jeunesse, que ce soit sur les jours d'école ou pendant les vacances. Continuons tous ensemble, dans cette complémentarité avec les équipes enseignantes et les parents, à développer le vivre ensemble dans les différents projets pédagogiques.*

*Bonne et heureuse année 2020 !*

*Guy Chapelle*



Canyoning dans les Gorges du Tarn 2019.

### ✓ Effectif global :

Nombre d'enfants inscrits aux activités extrascolaires du SIVOM en 2019 : **498 dont 55 adolescents âgés entre 12 et 16 ans.**

Nombre de familles : **318**

### ✓ Effectif des vacances :

Noël 2018-2019 :

**52 enfants** dont 3 adolescents et 35 familles.

- Hiver 2019 : **147 enfants** dont 9 adolescents et

95 familles.

- Printemps 2019 :

**280 enfants** dont 23 adolescents et 181 familles.

- Été 2019 : **372 enfants** dont 28 adolescents et 232 familles

- Automne 2019 :

**161 enfants** dont 6 adolescents et 102 familles.

### ✓ Effectif

#### des mercredis :

Année 2019 : 212 enfants dont 21 adolescents et 146 familles.

### ✓ Effectif des séjours :

Séjour ski 2019 :

**28 participants entre 8 et 16 ans.**

Séjour été (vélo itinérant, gorges du Tarn, Puy du Fou) : 64 participants entre 8 et 16 ans.

### ✓ Effectif des activités périscolaires dans les écoles publiques de la commune de Saint-Germain-Laprade :

Nombre d'enfants inscrits aux activités périscolaires depuis la rentrée de septembre 2019 : **286**

Nombre de familles : **201**

# La médiathèque entre dans le XXI<sup>e</sup> siècle !

✓ La médiathèque compte **746 abonnés**. Un chiffre qui devrait encore augmenter grâce aux nouveaux services proposés (@ltithèque et « portail numérique »).

✓ Cinéma 2019 : **1896 entrées** dont 317 scolaires et centre de loisirs.

✓ Le palmarès 2019 du cinéma :  
1<sup>er</sup> : "Lucie, après moi le déluge" avec 380 entrées (4 séances).  
2<sup>e</sup> : "Au nom de la terre" avec 229 entrées (2 séances).  
3<sup>e</sup> : "Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu" 95 entrées (2 séances).

✓ Nouveauté 2019-2020 : **Une saison jeune public est désormais proposée par le Centre culturel et la médiathèque (théâtres et lectures)**. Cette saison « jeune public » a connu un gros succès pour les deux premières représentations proposées puisque 155 adultes et enfants ont répondu présent.

✓ Les séances de cinéma, pendant les vacances, à destination du jeune public, connaissent aussi une belle fréquentation.

✓ Le **16 juillet 2019**, le Centre culturel a battu un record de fréquentation, lors du spectacle « Interfolk », avec **276 entrées** payantes, sans compter les enfants. Il est vrai que nos amis Péruviens nous ont proposé un « show » inoubliable !

Ce début d'année 2020 restera un grand moment dans l'histoire de notre médiathèque. En effet, de nouveaux services importants sont proposés aux abonnés. Grâce au premier de ces services, @ltithèque, votre médiathèque devient numérique ! Vous pouvez désormais écouter de la musique en illimité, prendre des cours en ligne (d'informatique, de langue, et bien d'autres !), mais aussi consulter des magazines, des journaux en ligne et visualiser des films grâce à votre abonnement. Le 2<sup>e</sup> point important est la mise en place du « portail numérique de la médiathèque ». Il vous « facilite la vie » en vous permettant, de chez vous, de réserver vos livres, de consulter le catalogue, etc.

Nous avons interviewé Cindy Chalendard, la responsable de la médiathèque et Jean-Christophe Vera, conseiller municipal délégué à la culture, pour y voir un peu plus clair.



**SGL MAG : C'est la révolution à la médiathèque ? Qu'est ce qui se passe depuis le début de l'année 2020 ?**

**Cindy Chalendard :** Depuis le mois de janvier, la médiathèque passe au numérique ! Un nouveau catalogue en ligne permet à nos adhérents d'avoir accès à leur espace personnel depuis chez eux, et la médiathèque est partenaire d'@ltithèque, une offre proposée par la Bibliothèque Départementale de Haute Loire (BDHL), et bénéficie donc d'une plateforme proposant des contenus numériques accessibles sur internet.

**Jean-Christophe Vera :** Ces services sont

réservés aux abonnés et disponibles 7 jours sur 7 et 24h/24. Vous pourrez regarder un film quand vous le décidez. Nous sommes fiers de proposer ce nouveau service à nos abonnés, grâce au partenariat avec le Conseil départemental.

**SGL MAG : Vous pouvez détailler un peu ce qui est consultable sur @ltithèque ?**

**CC :** @ltithèque, c'est la possibilité d'accéder gratuitement et légalement - dans la limite du cercle familial - à une multitude de services : visionner des films ou des concerts, écouter de la musique, consulter la presse, se former à une langue ou à la bureautique...

**JCV :** Vous pouvez également consulter des journaux nationaux ou des magazines en ligne, par exemple. C'est aussi une démarche écologique puisqu'il n'y aura pas de papier.

**SGL MAG : Combien de films peut-on voir par mois sur @altithèque ? L'accès est-il limité ?**

**CC :** Oui, l'accès est limité à cinq documents (films et presse) par mois et par carte de médiathèque. C'est le cas également pour l'apprentissage d'une langue avec Rosetta Stone, qui est limité à un accès par an et par personne.

**JCV :** Par contre, la plupart des outils de formation (comme les vidéos de bureautique) sont en accès libre et illimité, tout comme la musique... aucune restriction ! Profitez-en !

**SGL MAG : C'est bien beau tout ça, qui a droit à ces nouveaux services ?**

**CC :** Vous êtes déjà adhérent à la médiathèque : pour avoir le droit d'utiliser les

services @ltithèque, il vous suffit de vous inscrire sur la plateforme. (Pas besoin d'indiquer votre numéro d'adhérent). Vous n'êtes pas adhérent : vous pouvez tout de même vous inscrire sur @ltithèque, ensuite vous disposez de 15 jours pour valider votre inscription à la médiathèque, n'hésitez pas à tester !

**JCV :** Pour 15 € par an et par famille, ça vaut vraiment le coup de s'abonner pour profiter de tous ces nouveaux services. Alors, abonnez-vous !

### **SGL MAG : Pendant combien de temps puis-je profiter de tous ces nouveaux services ?**

**CC :** Votre offre @ltithèque est valable un an, mais vous pouvez la renouveler d'un simple clic (si vous êtes toujours adhérent à la médiathèque.)

### **SGL MAG : Peut-on, également, y avoir accès par le biais de son smartphone ?**

**CC :** Oui, @ltithèque est accessible sur tablette et smartphone, il est même possible de télécharger les films et de les regarder plus tard (dans une limite de trente jours) Pour cela, il faut télécharger l'application « ma medi@thèque » qui est gratuite et fonctionne avec tous les systèmes d'exploitation. La première fois, vous devez vous identifier avec le code à 6 chiffres de la médiathèque : 366-966.

### **SGL MAG : Et le « portail numérique de la médiathèque », à quoi ça va me servir concrètement ?**

**CC :** Le « portail numérique de la médiathèque », c'est notre nouveau site internet, pour consulter les horaires, connaître les événements à venir, mais aussi consulter nos nouveautés, les coups de cœur et avoir accès au catalogue complet. Si vous êtes adhérents à la médiathèque, il vous permet également de connaître les documents en prêt sur votre carte de lecteur, la date limite pour vos retours, faire des réservations, savoir si un document est « en attente » pour vous et prolonger vos prêts.

**JCV :** On a vraiment voulu moderniser et simplifier la vie des usagers de notre médiathèque. Désormais, beaucoup d'opérations seront possibles directement de chez vous sur [st-germain-laprade-pom.c3rb.org](http://st-germain-laprade-pom.c3rb.org) (réservation, consultation du catalogue de livres, horaires, prolongation de documents, etc.).

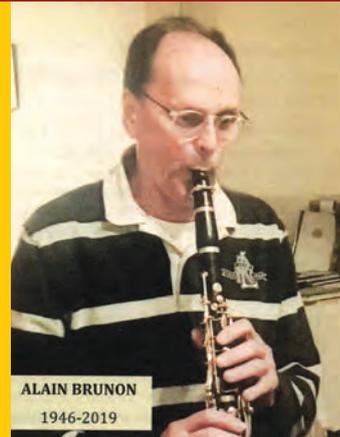
### **SGL MAG : Si je n'y arrive pas, vous pouvez m'aider ?**

**CC :** Bien sûr, des petits livrets tutoriels sont disponibles à la médiathèque, et nous pouvons regarder ensemble grâce à la tablette mise à disposition à l'accueil, sur les horaires d'ouverture.

**JCV :** Notre médiathèque est ouverte au public lundi et mercredi de 9h à 12h, mardi, mercredi et vendredi de 15h30 à 18h30 ainsi que le dimanche matin grâce à l'association des amis de la bibliothèque que nous remercions.

## HOMMAGE

**Alain Brunon**, disparu en fin d'année 2019, fut notre chef de musique pendant plus de 20 ans. Son amour de la musique et du "concert bien fait" nous pousse à lui rendre hommage en continuant cet ensemble qu'il avait créé et qu'il dirigeait avec brio.



*Les musiciens du jazz Band Saint-Germain.*

## SLT St-Germain spectacle 2020



Après Mai 68, les années 70 seront à l'honneur.

«70's souffle de liberté», tel est le titre du nouveau spectacle à caractère historique en préparation qui sera donné les **2, 3 et 4 juillet 2020** sur la place de l'église. Le scénario vient d'être bouclé ; il s'inscrit dans la suite de « Mai 68 entre rêve et chienlit » en faisant revivre quelques-uns des principaux événements des années 1970, observés depuis St-Germain-Laprade. On y parle de la naissance du féminisme, des premiers pas de l'écologie, des Hippies... mais aussi de la vie à St-Germain.

Comme pour les précédents (ce sera le 8<sup>e</sup>) ce nouveau spectacle combine le théâtre en direct (une trentaine d'acteurs et de nombreux figurants, techniciens, régisseurs, couturières, machinistes...) avec pour décors des images numériques géantes, le tout illustré par une sélection de chansons et musiques parmi les multiples créations de cette décennie foisonnante.

Une réunion générale d'information, ouverte à tous, petits et grands, est organisée le **vendredi 14 février 2020 à 20h30** dans l'amphi Emile Reynaud du Centre Culturel. Venez participer à cette aventure joyeuse et conviviale d'un grand spectacle vivant.

✓ L'effectif des écoliers à la rentrée 2019 était de :

- École publique "La Sumène" (Fay-la-Triouleyre) : **80 élèves.**

- École publique maternelle du bourg : **71 élèves.**

- École publique élémentaire du bourg : **120 élèves.**

- École publique "Les 4 chemins" (Noustoulet) : **42 élèves.**

- École privée "la Source" : **93 élèves.**

✓ Le prix de la cantine scolaire pour les élèves varie de 2,90 € à 3,90 € selon le quotient familial. Il est de 6,90 € pour les repas livrés à domicile aux seniors.

✓ Le nouveau responsable de la cantine, Jérôme Suc, et son équipe, confectionnent **52 000 repas par an** (crèche, écoles, centre de loisirs, ADMR). Bravo à toute l'équipe !

✓ **93%** des diplômés de l'École Supérieure Européenne de Packaging (ESEPA), située à Saint-Germain-laprade, sont embauchés dans les 4 mois suivant leur formation.

## Une inauguration réussie à l'école de Fay

**S**amedi 5 octobre 2019, l'école de Fay-la-Triouleyre était noire de monde lors de l'inauguration des travaux de rénovations et d'extension. Après le discours de la directrice de l'école de La Sumène, le maire, le sénateur, le président de l'Agglomération, l'inspectrice d'Académie et la Vice-présidente déléguée aux écoles ont pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux nombreux invités et exprimer leur contentement suite aux travaux effectués. Une banderole composée d'une trentaine de photos scolaires de 1944 à 2014 a connu un vif succès auprès des anciens élèves un peu nostalgiques. À noter que cette banderole a été offerte à l'assemblée du village lors des rencontres élus-population.



Plusieurs générations de "Ventres rouges" étaient présentes.



Les élus ont décrit le déroulement du chantier et remercié les partenaires.



Devant une large assemblée, la directrice évoque sa nouvelle école.



Un buffet concocté par la cantine municipale.



Une fresque de photos très appréciée.



Vue d'ensemble de l'agrandissement de l'école de la Sumène.

## CCAS : Au service de la population

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a fait le point sur ses activités conformément à sa mission de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité à l'échelle de son territoire.

Sous l'impulsion de sa présidente Françoise Guillot et de toute son équipe composée d'élu-e-s et de non élu-e-s le Centre Communal d'Action Sociale à poursuivi en 2019 le traditionnel repas de fin d'année pour les plus de 70 ans. Aux personnes absentes, un petit cadeau (quelques friandises) a été porté à leurs domiciles.

Tout au long de l'année le CCAS a assuré les missions qu'il s'était données :

### En direction des aîné-es :

- Taxi à la demande pour les personnes âgées le jour de marché.
- Grillades en juillet pour les plus de 70 ans.
- Semaine Bleue : révision du code de la route, rencontres intergénérationnelles, projection de film.

### En direction de tous les publics :

- Tenue d'une permanence le lundi de 14h à 16h.
- Rencontre intergénérationnelle autour du jeu le 1er mercredi de chaque période de vacances scolaires.
- Boîte à livres dans le centre bourg (chacun peut venir donner des livres ou en prendre en libre accès).

### En direction des familles à besoins particuliers :

- Aide financière après intervention des organismes officiels.
- Aide alimentaire : point relais de la Banque alimentaire.



Le CCAS est un véritable plus pour nos seniors.

# Améliorer votre quotidien !

Plusieurs travaux, réalisés par nos services, ont été entrepris cette année afin d'améliorer votre quotidien. Retour en images sur quelques uns.



170 000€ consacrés à la réfection des chaussées en 2019.



Chemin piétonnier et déplacement du panneau stop pour la sécurité des piétons au bourg.



La cour de l'école de Fay aménagée par les services techniques.



De nouveaux vestiaires à l'école maternelle du bourg.



De nouvelles barrières pour garantir la sécurité lors de la vogue.



Les agents municipaux ont aussi participé au chantier de l'école de Fay : construction du patio.



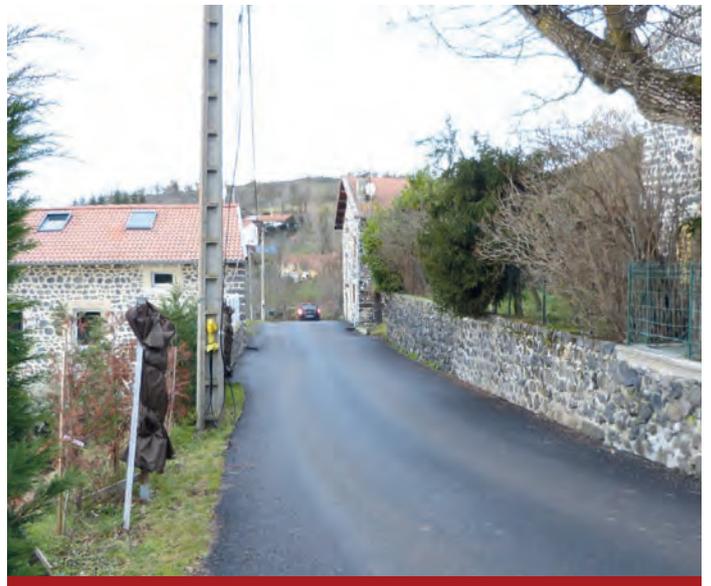
Mise en place de chicanes, à l'essai, rue de l'Enclos à Fay pour réduire la vitesse.



Réfection de digues en amont de Marnhac.



Restauration du patrimoine : un puits à Servissac.



Un diagnostic voiries a été réalisé.



Une classe élémentaire de l'école du bourg entièrement repeinte.



Une voirie neuve route de Servissac.

## JANVIER 2020

■ Du **7** au **23** : Exposition « Un stage pas comme les autres au Maroc » Gratuit - Centre Culturel - Pendant les horaires d'ouverture

■ Mardi **7** : Conférence Voyages et rencontres : « Pérou, Maroc » par Jean-Paul Chabanon, Alain Roux. Gratuit - Centre Culturel à 20h30

■ Jeudi **9** : AG Galette - Amicale Michelin - Salle Polyvalente - 14h

■ Vendredi **10** : Vœux du Maire - Salle Polyvalente - 18h30

■ Samedi **11** : Galettes - Association du Boussillon - Salle des Jonchères - Soirée

■ Dimanche **12** : Thé Dansant - ACPG CATM - Salle Polyvalente - 14h30

■ Dimanche **12** : - Galette et Milonga - Tango - Salle des Jonchères - Journée

■ Mercredi **15** : - Club d'écoute avec Yvan Marc - Médiathèque - 20h

■ Samedi **18** : - AG et Galette - Sac à Dos et Godillots - Salle des Jonchères - Soirée

■ Samedi **18** : Spectacle en Patois - Amis du Patois Vellave - Salle Polyvalente - 20h30

■ Dimanche **19** : - Spectacle en Patois - Amis du Patois Vellave - Salle Polyvalente - 14h30

■ Jeudi **23** : - Galette et AG - ACPG CATM - Salle Polyvalente - 14h30

■ Vendredi **24** : - Galette et AG - Douce Gym - Salle Polyvalente - 14h30

■ Vendredi **24** : - Yvan Marc en concert - Centre Culturel à 20h30

■ Samedi **25** : Repas dansant - Comité des Fêtes - Salle Polyvalente - 19h30

■ Samedi **25** : - AG et Galette - Twirling - Salle des Jonchères - Soirée

■ Dimanche **26** : Loto - APE du Bourg - Salle Polyvalente - 14h

■ Mercredi **29** : Théâtre jeune public : « Où est passé Tigrou ? » - Centre Culturel à 16h30

## FEVRIER 2020

■ Samedi **1** : Loto - Football Club - Salle Polyvalente - 19h30

■ Du **4** au **20** : Exposition : « Écllosion » - Par Agnès Deshors Malfrant, atelier Terre de Sienne. Centre Culturel - Pendant les horaires d'ouverture

■ Mardi **4** : Les meules de Blavozy et les moulins de Blavozy » (diaporama) par Alain Groisier. Centre Culturel à 20h30

■ Vendredi **7** : Récital chorale Voix des près au profit du Téléthon. Centre Culturel - 20h30

■ Samedi **8** : Loto - Handball - Salle Polyvalente - 19h30

■ Vendredi **14** : Bugnes - Amicale Michelin - Salle Polyvalente - 14h

■ Vendredi **14** : Réunion des participants au Spectacle 2020 - SLT St Germain - Centre Culturel - 20h30

■ Dimanche **16** : Loto - APE Noustoulet - Salle Polyvalente - 14h

■ Vendredi **21** : AG du Comité de Jumelage - Salle Polyvalente - 20h30

■ Samedi **22** : Match d'improvisation - Tréteaux de Peynastre - Salle Polyvalente - 20h30

■ Dimanche **23** : Brocante articles de sports - Entente de Foot - Salle Polyvalente - 9h à 13h

■ Mercredi **26** : Ludothèque - CCAS - Centre Culturel - 14h - 17h

■ Samedi **29** : Théâtre en Patois - Twirling Club - Salle Polyvalente - 20h30

## MARS 2020

■ Mercredi **4** : Lectures jeune public « les histoires à l'ombre du tipi » - Médiathèque à 16h30

■ Vendredi **6** : AG Départementale - Génération Mouvement Genêt d'or - Salle Polyvalente - 8h - 13h

■ Dimanche **8** : Loto - Genêts d'or - Salle Polyvalente - 14h

■ Mardi **10** : « Les plantes faciles » (conférence illustrée) par Robert Jonget - association « Jardins fruités ». Centre Culturel à 20h30

■ Vendredi **13** : Atelier pratique : La multiplication des plantes (bouturage, marcottage...) par Nadine Reynaud-Bernadou. Centre Culturel de 17h à 19h

■ Vendredi **13** : Théâtre «Célébration» par la Cie Le Pont Vieux - Payant - Centre Culturel à 20h30

■ Mardi **24** : « Les plantes toxiques et médicinales » par Etienne Valladier. Gratuit - Centre Culturel à 20h30

■ Mercredi **25** : Théâtre jeune public : les aventures de Tom « la Fièvre » - Payant - Centre Culturel à 16h30

■ Samedi **28** : Courses non-chronométrées - Les Fouées de St Germain - Complexe sportif - Journée

■ Dimanche **29** : Trail et marche nordique - Les Fouées de St Germain - Complexe sportif - Journée

# ACTIVITÉS 2020

## AVRIL 2020

- Samedi **4** et **5** : Concours obéissance - AVCD - Jonchères - journée
- Samedi **4** et **5** : Concours Départemental doublettes - Boule Amicale - Complexe sportif - Journée
- Dimanche **5** : Vide ta chambre - APE Noustoulet - Salle Polyvalente - 9h
- Mardi **7** : Conférence « Les enfants trouvés et abandonnés de l'hospice d'Yssingaux de la Révolution à 1850 » par Raymonde Prat (CHS43). Gratuit - Centre Culturel - 20h30
- Du **7** au **23** : Exposition : Méli Mélo d'Art 3 avec Monique Machabert (huile), Fabienne Lacour-Ronald Turcan - Odile Defay (sculptures finition raku), Michel Richaud (aquarelle), Henri Gory (graphisme) et Pascal Chaize (bois). Centre Culturel - Pendant les horaires d'ouverture
- Dimanche **19** : Rando VTT de la ZA Laprade - Vélo Club du Velay - ZA Laprade - Matin
- Mercredi **22** : « Les histoires à l'ombre du tipi »... (des histoires pour les petites oreilles) - Entrée gratuite - Par la médiathèque et le Centre Culturel. Médiathèque à 16h30
- Samedi **25** : Fête du pain - Association de Noustoulet - 10h
- Samedi **25** : Bal ou concert - Comité des fêtes - Salle Polyvalente - 21h
- Dimanche **26** : Vide grenier - Association du Boussillon - Le Boussillon - Matin

## MAI 2020

- Mardi **5** : Conférence « La vie de Robert Louis Stevenson » par Janet Darne. Gratuit - Centre Culturel - 20h30
- Samedi **9** : Soirée des Supporters - Handball - Salle Polyvalente - 19h
- Dimanche **10** : Commémoration - Mairie ACPG CATM - Square du souvenir - 11h
- Vendredi **15** et samedi **16** : Les Cales de Suchas présentent leur création 2020 - Mise en scène Angélique Gouttesoulard - Centre Culturel (gratuit) à la Salle polyvalente à 20h30
- Samedi **16** : Repas - Amicale Michelin - Salle des Jonchères - 12h
- Dimanche **17** : Marche pour Sacha - Association de Rachassac - Rachassac - 10h
- Samedi **30** et Dimanche **31** et Lundi **1er** Juin - Tournois des Petites Têtes - Entente de foot - Complexe sportif - Journées et Soirées

## JUIN 2020

- Lundi **1** : Concours de pétanque - Association du Villard - Villard - 14h
- Samedi **6** : Grillades - Sacs à dos - Salle des Jonchères - 16h
- Samedi **6** : Représentation théâtrale - Atelier jeunes - Salle Polyvalente - 20h30
- Vendredi **12** : Kermesse - APE Noustoulet - Noustoulet - Soirée
- Mardi **16** : Bal trad' avec les ensembles de musiques traditionnelles des Atelier des Arts. Centre Culturel (gratuit) à 19h
- Vendredi **19** : Grillades - Les Foulées SGL - Salle des Jonchères - Soirée
- Vendredi **19** : à **19h** Danses tango et folkloriques avec les associations Douce Gym et Tango Volcanique du Velay avec la participation des Ateliers des Arts. **Et 20h30** : récital de la chorale Voix des Près & Co ainsi que la participation des élèves des cours de chant collectif sous la direction de Anda Peleka. Centre Culturel (gratuit) à 19h et 20h30
- Samedi **20** : Grillades - APE la Source - École la Source - Soirée
- Samedi **20** : Kermesse - APE du Bourg - Cour de l'école - Après-midi
- Dimanche **21** : Gala de Twirling - Complexe sportif - 10h - 19h
- Vendredi **26** : AG et Grillades - FC St Germain - Jonchères - 18h
- Samedi **27** : Repas APE de Fay - Ecole de Fay - Midi
- Samedi **27** : Concours de Pétanque - Petits frères des pauvres - Cercles des loisirs - 14h

## JUILLET 2020

- Jeudi **2**, vendredi **3** et samedi **4** : Spectacle Son et Lumière « 70's Souffle de liberté » - SLT St Germain - En Extérieur - Place de l'Église - 21h30
- Samedi **4** : Fête du village de Rachassac, en journée.
- Vendredi **10** et / ou **17** : Concert « un soir d'été » programme à définir. Payant. Centre Culturel à 20h30
- Jeudi **16** Vendredi **17** et Samedi **18** : Spectacle de Théâtre Marnhac « Au fond du Puits » librement inspiré de l'œuvre de Marcel Pagnol - Association de Marnhac - 19h
- Mardi **21** : Interfolk - Centre Culturel (Salle Polyvalente si pluie) Tarifs : 5 et gratuit - de 12 ans. Centre Culturel à 21h

# CALENDRIER 2020

■ Jeudi **23**, Vendredi **24** Samedi **25** et Dimanche **26** : Spectacle de Théâtre Marnhac « Au fond du Puits » librement inspiré de l'œuvre de Marcel Pagnol - Association de Marnhac - 19h

## AOUT 2020

■ Vendredi **14**, Samedi **15**, Dimanche **16** et Lundi **17** : Vogue de St-Germain-Laprade - Mairie - Le Bourg - Journées et Soirées

■ Dimanche **30** : Grillades - Association de village de Fay-la-Triouleyre - Midi

## SEPTEMBRE 2020

■ Vendredi **4** ou Samedi **5** : Forum des associations - Mairie et Centre Culturel - Centre Culturel - A définir

■ Dimanche **6** : Bourses motos anciennes - Les Guidons d'Autrefois - Salle Polyvalente - Journée

■ Du Lundi **7** au Samedi **12** : Echange familles - Comité de jumelage - Salle Polyvalente - Journées

■ Dimanche **13** : Vide Grenier - Twirling - Complexe sportif - Matin

■ Samedi **26** : Potée Auvergnate - Association de Fay - Place de Fay - En soirée

## OCTOBRE 2020

■ Dimanche **11** : Vide grenier - APEL la Source - Salle Polyvalente - 9h

■ Samedi **17** : Repas - Association de Marnhac - Salle des Jonchères - Soirée

■ Dimanche **18** : Bourse aux jouets - APE de Fay - Salle Polyvalente - 9h

## NOVEMBRE 2020

■ Samedi **7** : AG - Comité des fêtes - Jonchères - 17h

■ Dimanche **8** : Repas des Anciens - CCAS - Salle Polyvalente - Midi

■ Mercredi **11** : Repas - Sac à dos - Salle des Jonchères - Midi

■ Samedi **14** : Soirée et repas - FC St Germain - Salle Polyvalente - 19h30

■ Dimanche **15** : Commémoration - Mairie - ACPG CATM - Square du souvenir - 11h

■ Dimanche **15** : Thé dansant - Amicale Michelin - Salle Polyvalente - 14h

■ Vendredi **20** : Repas - Genêts d'or - Salle des jonchères - 12h

■ Vendredi **20** et Samedi **21** : Représentation Tréteaux de Peynastre - Tréteaux de Peynastre - Salle Polyvalente - 20h30 les deux dates

■ Dimanche **22** : Loto - APE de Fay - Salle Polyvalente - 14h

■ Dimanche **29** : Bourse aux jouets - APE du bourg - Salle Polyvalente - 9h

■ Dimanche **29** : Auteurs en scène - Amis de la Bibliothèque - Centre Culturel - 10h / 17h

## DECEMBRE 2020

■ Samedi **5** : Téléthon - Collectif Associatif - Salle Polyvalente - Journée + soir (si repas)

■ Vendredi **11** : Bûche de Noël - Amicale Michelin - Salle Polyvalente - 14h

■ Dimanche **13** : Loto - APEL La Source - Salle Polyvalente - 14h

■ Mercredi **16** : Marché de Noël - Mairie - Place de L'Europe - 8h / 12h

■ Jeudi **17** : Noël de l'école - APE de Noustoulet - Salle Polyvalente - 17h30 / 20h

■ Samedi **19** : Tournoi des éducateurs - Entente de Foot - Gymnase - 17h

**Renseignements, réservations matériel et salles :** Centre Culturel Municipal - 2, rue du Soleil Levant - 04 71 03 59 22 - stgermainlaprade.free.fr  
Ce planning présente les manifestations connues en 2019. Pensez à consulter régulièrement la page « actualités » du site Internet de la mairie de Saint-Germain-Laprade pour les modifications et manifestations supplémentaires, merci de votre compréhension.



**EUREX**  
Contactez notre bureau : **EUREX ALLEGRE & FAURE**  
78 impasse de Bombes  
St Germain Laprade  
04 71 03 57 04 - eurex.lepuy@eurex.fr  
[www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)



**ICS**  
imprimerie coopérative des sucs  
votre valeur ajoutée  
ZA La Guide  
43200 Yssingeaux  
04 71 65 14 76  
imprimerie@ics43.coop

leSCOP  
IMPRIM'VERT  
Certifié PEFC  
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et certifiées PEFC  
100-11-10000  
jeff@pefc.org

**SARL TERRACOTA**  
Tous Travaux du Bâtiment

04 71 01 44 01 • luisfilipe@live.fr  
www.platerie-peinture-maçonnerie-43.fr

- Terrassement • Maçonnerie • Plâtrerie
- Peinture • Carrelage

Z.I. de Bombes - 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE

**BAR - TABAC - JEUX**

**Régis GRAS**

43700 Saint-Germain-Laprade  
Tél. : **04 71 03 01 45**

**U location**  
CONTRAT LONGUE DURÉE SUR 24 MOIS

Assurance, assistance tous risques et kilométrages inclus\*

Clio 6€ /jour essence  
180€ pour le mois\*  
1000 Kms inclus

**SARL BERARD Roland**  
Maçonnerie - Travaux Publics  
La Paravent - 43260 SAINT-PIERRE-EYNAC  
04.71.08.72.89 - roland@sarlberard.fr




**Gibert TP**  
06 14 01 47 02

TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT BENNE -  
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

Z.I - 508 Av. Antoine Lavoisier - 43700 Saint-Germain Laprade  
contact@giberttp.fr 04.71.01.40.68 www.gibert-tp.fr

**ECOLE DE CONDUITE SAINT LAURENT**  
N° Agrément : EO304302500

- Permis A - BSR
- Conduite Accompagnée
- Permis B
- Permis véhicule automatique
- Permis pour handicapés

9 rue du soleil Levant  
43700 SAINT GERMAIN LAPRADE  
Tél. **06 44 21 65 86**

**Ets CHAZALLON S.A.S**  
CONSTRUCTIONS  
MÉTALLIQUES

Charpente • Couverture • Bardage • Serrurerie

751 Avenue Antoine Lavoisier - Z.A. Laprade  
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE  
Tél. : **04 71 03 03 53** - Fax : 04 71 03 51 90

**MICHELIN**  
UNE MEILLEURE FAÇON D'AVANCER



**marcon.elec'**  
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon  
Gérant : 06.08.27.04.95 - 43700 BLAVOZY

**L'orangerie Déco**  
Nicole LALIGANT

Décoration intérieure & extérieure  
Meubles • Art de la table • Senteurs • Bijoux • Foulards • Bons d'achat...

10 côte de Tirebœuf • Zone de Corsac • 43700 Brives-Charensac  
**04 71 06 12 75**

**Vélay Scop Nutrition**  
La passion de l'élevage.

Des Compléments Alimentaires  
Assimilables et naturels  
Pour des animaux en bonne santé

77 Rue René Descartes Z.A. Laprade 43700 BLAVOZY  
Tél : 04 71 03 02 54 - Fax :  
velay\_scop@wanadoo.fr https://www.velay-scop.com/fr.html

**ETS F.VINCENT & FILS**  
Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants

**MOTUL**  
**Castrol**

La Sauvetat - 43340 Landos  
04 71 08 21 44  
ZA - 43700 St Germain-Laprade  
04 71 03 05 88  
ZA Le Fromental - 43200 Yssingeaux  
04 71 65 08 57  
43170 Saugues - 04 71 77 80 08  
48300 Langogne - 04 66 69 04 71

**LIVRAISON SUR TOUT LE 43**

**NOUVEAU**  
Livraison  
AdBlue vrac

**fillo gaz 43**  
NOS BOUTEILLES DE GAZ  
LIVRÉES CHEZ VOUS  
Tél : 06 66 88 40 90



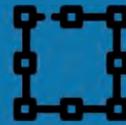
# LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

# LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES



**746**

Le nombre d'abonnés



**380**

Superficie en mètres carrés de la médiathèque.

**4 mois:**

L'âge de notre plus jeune lecteur.

**1116 mois (93 ans)**

L'âge de notre lectrice la plus "expérimentée".



**210**

La hauteur, en mètre de tous nos documents si on les empilait (C'est la taille de la Tour Montparnasse !)



**832**

Heures d'ouverture dans l'année.



**26 heures et 28 minutes**

En moyenne, le temps qu'il faut pour lire le plus gros livre de la médiathèque:

Le Seigneur des Anneaux.

**22183**

Nombre de prêts effectués en 2019

Dont 8039 romans pour les adultes et 12 393 livres pour la jeunesse.



**6 minutes**

6 minutes de lecture seulement réduiraient le stress de 60 %.

Mangez, Lisez ? Sur ce dernier point, la lecture serait plus efficace que le jeu vidéo, la marche, le thé ou la musique, pour calmer les nerfs.



**Désormais, grâce aux nouveaux services de la médiathèque, je peux :**

- ✓ Visionner des films, lire des journaux, prendre des cours en ligne... avec @ltithèque.
- ✓ Réserver des documents, consulter le catalogue en ligne... en un clic grâce au portail numérique.